

Asile



Dans les locaux, qui hébergeaient une agence de voyages, on trouve notamment une table de ping-pong et deux baby-foots. LAURENT GUIRAUD

# Un centre de jour pour les habitants d’abris PC

Depuis lundi, la Croix-Rouge reçoit des migrants aux Pâquis dans un espace de 320 m² entièrement financé par des fonds privés

Laure Gabus

Dans l’étroit hall d’un immeuble de la rue De-Monthoux, aux Pâquis, un agent de sécurité réceptionne le permis de séjour de quatre jeunes Afghans. Il vérifie que leur adresse est bien un abri PC, range leur document et leur tend un jeton. Le petit groupe rejoint alors le centre de jour de 320 m², fraîchement aménagé à l’étage par la Croix-Rouge genevoise. Depuis lundi, le lieu accueille entre 10 h et 17 h les migrants issus de l’asile vivant dans des foyers souterrains gérés par l’Hospice général.

Bibliothèque multilingue

A l’entrée, de grands papiers blancs ont été scotchés aux murs. Sur l’un d’eux, un migrant a peint



«Ici, constate un migrant, il y a le ping-pong, les ordinateurs, on peut parler français et il y a une bibliothèque.» LAURENT GUIRAUD

un footballeur et écrit un message d’espoir. Un autre panneau invite à dessiner son drapeau. «On leur laisse des espaces de liberté pour qu’ils puissent s’exprimer et nous

les invitons à proposer ce qui leur plaît», explique Stéphanie Nussbaumer, la coordinatrice du centre, avant de faire le tour du propriétaire.

Les locaux hébergeaient une agence de voyages, fermée il y a deux ans. On y trouve désormais une salle informatique avec imprimante, une petite bibliothèque multilingue, de larges tables avec des jeux de société et finalement une table de ping-pong et deux baby-foots. Pour déterminer les besoins de ses futurs bénéficiaires, la Croix-Rouge genevoise n’a pas pu se rendre dans les abris PC mais a pu demander conseils à leurs interendants sociaux.

Le centre de jour a été présenté aux habitants de chaque abri la semaine dernière. Il faudra sûrement encore un peu de temps avant qu’ils y prennent leurs habitudes. La Croix-Rouge a en revanche lancé un appel à son réseau de bénévoles et pu garantir la présence de deux personnes par jour, en plus des deux travailleurs sociaux.

Hier matin, les quatre Afghans sont les seuls à être venus. «On est

toujours sous terre, on n’a pas de soleil», explique Assad sans quitter la table de baby-foot des yeux. «Ici, il y a le ping-pong, les ordinateurs, on peut parler français et il y a une bibliothèque», poursuivent Ali et Mohammad en utilisant Google translation pour se faire comprendre. Ils nous montrent un livre écrit en persan et en français et essaient de le déchiffrer.

«Il y a une grosse demande pour l’apprentissage du français et les livres bilingues, observe Stéphanie Nussbaumer. Nous allons sûrement mettre en place des ateliers de conversation. Car ils ont très envie de rencontrer des gens d’ici aussi et la venue de nombreux bénévoles est une chance.» Le centre ne pense pas organiser de cours de français, ceux-ci étant du ressort de l’Hospice général, tout comme les repas.

Pour éviter le gaspillage, dans la petite cuisine de l’espace de jour, on trouve donc uniquement du thé, du café et des biscuits (offerts par l’association Partage) et des fruits. «Et puis, comme nous ne pouvons accueillir que 90 migrants à la fois (ndlr: contre 400 actuellement en abris PC) cela permet d’assurer un tournus», poursuit Stéphanie Nussbaumer. La coordinatrice a tout de même engagé une discussion avec un grand hôtel voisin afin de pouvoir récupérer leurs surplus, lors de buffets par exemple.

Inspiré du modèle vaudois

Le fonctionnement du centre de jour est financé pendant deux ans par la Loterie Romande et une fondation. «C’est une expérience pilote, souligne Stéphanie Nussbaumer. D’ici quelque temps, nous ferons un bilan afin de voir si l’on poursuit et si nous devons chercher de nouveaux fonds pour cela.» Il s’inspire de ce qui se fait dans le canton de Vaud depuis une dizaine d’années. L’Etablissement vaudois d’accueil des migrants y a ouvert six structures de jour pour les habitants des abris PC pour leur faire garder un rythme de vie et pour faciliter le nettoyage des lieux souterrains.

## Des plafonds s’effondrent au Cycle de Bois-Caran

Des plaques sont tombées à cause d’infiltrations d’eau. Plusieurs autres écoles sont aussi vétustes et victimes d’inondations

Lorsqu’on dit que le parc scolaire genevois tombe en décrépitude, ce n’est pas seulement une image: après la chute de plaques de plafonds au Collège Rousseau puis dans la salle de musique du Collège De-Staël l’automne dernier, c’est maintenant au tour du Cycle de Bois-Caran, à Collonge-Bellerive, de s’effriter. Des morceaux du faux plafond imbibé d’eau de trois salles de classe se sont effondrés en février, a révélé Le Courrier. Il n’y a pas eu de blessés, les salles étaient vides. Des travaux d’étanchéité des toits, prévus avant l’incident, sont en cours et se termineront fin juin.

De nombreux bâtiments scolaires sont vétustes et souffrent de problèmes d’infiltrations d’eau. Pascal Gagliardi, chef des travaux et des entretiens à l’Office des bâtiments (OBA), a indiqué au Courrier que près de la moitié des écoles du secondaire construites entre 1960 et 1975 doivent être rénovées, «la durée de vie des toits se limitant à une quarantaine d’années». On dénombre une quarantaine de sites pour le cycle et le postobligatoire. «Sur ces 40, nous intervenons maintenant en première priorité sur 15 sites, dont les bâtiments sont anciens et présentent de l’usure», indique Roland Godel, porte-parole du Département des finances, dont dépend l’OBA.

L’Etat s’est en effet emparé du problème en 2014, suite à la mobilisation des parents, enseignants et élèves qui dénonçaient le délabrement de certaines écoles. Il a élaboré une base de données sur l’état de vétusté de son parc immobilier pour planifier les travaux, puis a lancé une vaste campagne de rénovation. Les toitures des écoles ont été placées en priorité. En 2014, 21 millions de francs ont été investis pour réparer les établissements délabrés. L’effort s’est poursuivi l’an passé. Pour 2016, diverses réfections lourdes – sur les toitures notamment –

sont prévues au Collège Rousseau et dans les Cycles de la Golette, du Vuillonnex, du Marais, des Voirrets, des Colombières et de Sécheron, précise Roland Godel. «Entre fin 2016 et début 2017, ce sera au tour de l’Ecole mécanique et du Collège De-Staël.» Enfin, en 2017, un bâtiment de la Haute Ecole de gestion.

Quid des autres établissements dont la toiture a plus de 40 ans? Que fait l’Etat pour limiter les incidents? «L’OBA gère plus de 1700 bâtiments; il est impossible

«Il est parfois difficile de détecter les infiltrations d’eau dans des faux plafonds. [...] Mais il est évident que lorsqu’un risque est identifié, nous faisons fermer les locaux»



Roland Godel  
Porte-parole  
du Département  
des finances

de vérifier systématiquement l’état de tous les locaux, répond Roland Godel. Il faut que les utilisateurs des bâtiments nous signalent les problèmes. Dans ce cas, nous intervenons immédiatement pour réparer et colmater dans le cadre des services d’entretien urgent.» Le porte-parole tient encore à préciser qu’il est parfois difficile de détecter les infiltrations d’eau dans des panneaux de faux plafonds: «Elles ne se voient pas forcément à l’œil nu. Cela étant, ces panneaux sont constitués de fibres et pèsent moins d’un kilo chacun: il n’y a donc pas de risque réel pour les personnes même en cas de chute. Mais il est évident que lorsqu’un risque est identifié nous faisons fermer les locaux.»

Aurélié Toninato

PUBLICITÉ

## LOI PERMETTANT AUX LOCATAIRES D’ACHETER LEUR LOGEMENT

Que pense Claude HAEGI, ancien Conseiller d’Etat et Maire de la Ville de Genève ?

Créateur des « contrats de confiance » symbolisant durablement le dialogue social et ardent défenseur de la « Loi Longchamp » sur la propriété.

“Avec le contrat de confiance, il s’agissait de donner plus de liberté et de responsabilité à des jeunes marginaux pour disposer d’un logement de transition qu’ils aménageaient eux-mêmes et à leurs frais plutôt que des squats sauvages illégaux.

Aujourd’hui, il est proposé de donner plus de liberté et de responsabilité à des locataires qui souhaitent devenir propriétaires dans des conditions financières les protégeant des abus et sous le contrôle de l’Etat.



Claude HAEGI  
Ancien Conseiller d’Etat et  
Maire de la Ville de Genève

Cette proposition a un caractère social répondant aux aspirations de certaines familles. Elle ne lèse personne et stimule l’économie de notre canton.”

LE 5 JUIN 2016  
VOTEZ OUI  
à la nouvelle LDTR L 5-20 11408